

## AVIS D'APPEL D'OFFRES PUBLIC

### IMPARTITION ET HÉBERGEMENT DES SYSTÈMES ET SERVICES DE TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

La Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges recherche, par le présent appel d'offres, les services d'un maître d'œuvre, pour une période initiale de trois (3) années avec une option de renouvellement pour deux (2) années supplémentaires, au gré de la MRC, afin :

- De prendre en charge l'environnement TI actuel;
- D'effectuer l'hébergement, l'exploitation et le soutien des équipements, logiciels et applications de la MRC;
- De réaliser un ensemble de projets de transformation.

Le document d'appel d'offres sera disponible à compter du 24 septembre 2020 sur le site [www.seao.ca](http://www.seao.ca) moyennant les frais établis par SEAO.

Les soumissions seront reçues à la MRC jusqu'au lundi 2 novembre 2020 à 13 h, dans une enveloppe scellée portant l'inscription « Impartition et hébergement des systèmes et services de technologies de l'information », à l'attention de madame Julie Cassab, greffière, à l'adresse suivante :

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE VAUDREUIL-SOULANGES  
280, boulevard Harwood  
Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 1Y5

Les soumissions seront ouvertes publiquement le lundi 2 novembre 2020 à 13 h 5, à la salle du Bas-Canada (119) de la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

Pour tout renseignement supplémentaire relatif au présent appel d'offres, veuillez communiquer, par écrit seulement, avec madame Julie Cassab, par courriel à l'adresse [jcassab@mrcvs.ca](mailto:jcassab@mrcvs.ca).

La présente demande de soumission ne constitue pas une offre de contracter avec aucun des soumissionnaires et la Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges ne s'engage aucunement à accepter ni la plus basse soumission, ni aucune des soumissions reçues. Elle n'assume aucune obligation ni responsabilité envers les soumissionnaires qui renoncent, en déposant une soumission, à toute réclamation contre la Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges.

La décision du conseil sera prise dans les quatre-vingt-dix (90) jours suivant l'ouverture des soumissions.



Julie Cassab  
Greffière de la MRC et de la cour municipale régionale